

COMMUNE DE LA BAUME CORNILLANE
CONSEIL MUNICIPAL DU 16 FEVRIER 2026 À 20H00
PROCÈS VERBAL

L'an deux mille vingt-six, le seize février, à vingt heures, le Conseil Municipal régulièrement convoqué, s'est réuni à la salle du conseil, sous la présidence de Monsieur Dominique SYLVESTRE, Maire.

Date de la convocation : 09/02/2026
Nombre de Conseillers en exercice : 10

Étaient présents : Alexandre BLANC, Marie-Thérèse GUARDIOLA, Bruno CHARVE, Frédéric LECLERCQ, André MOURIQUAND, Thierry PION, Isabelle PRAL, Dominique SYLVESTRE,

Absentes excusées : Brigitte THIVOLLE, Gaëlle LANCIEN (pouvoir à Marie-Thérèse GUARDIOLA).

Secrétaire de séance : Frédéric LECLERCQ

Séance ouverte à 20h.

1) Approbation du procès-verbal du conseil municipal du 17 novembre 2025,

Vote : approuvé : 8 voix pour et 1 abstention de Bruno Charve

2) Budget principal :

a. Approbation du compte financier unique 2025

Le Maire expose les conditions d'exécution des comptes de l'exercice 2025

		Section de fonctionnement	Section d'investissement
RÉALISATIONS DE L'EXERCICE 2025	DEPENSES	246 229.75	544 049.46
	RECETTES	373 617.26	92 436.50
TOTAL RESULTAT EXERCICE 2025		127 387.51	- 451 612.96
REPORTS DE L'EXERCICE N-1 2024	Report en section de fonctionnement (002)	786 815.11	
	Report en section d'investissement (001)		26 629.70
TOTAL RESULTAT DE CLOTURE 2025		914 202.62	-424 983.26

Monsieur le Maire ayant quitté la séance comme le veut la procédure, Mr Bruno CHARVE désigné président de séance du conseil municipal fait procéder au vote du budget.

Le conseil délibère, et approuve **le compte financier unique à l'unanimité.**

3) Affectation des résultats 2025

Le Maire informe de l'affectation des résultats du budget principal :

	INVESTISSEMENT	FONCTIONNEMENT
RESULTAT 2025	-451 612.96	127 387.51
RESULTAT 2024	26 629.70	786 815.11
Reste à Réaliser dépenses	-218 087.50	0
Besoin de financement dépenses	643 070.76	
TOTAL A AFFECTER EN RECETTES	Compte 1068 643 070.76	Compte 002 271 131.86

Le conseil délibère et approuve l'affectation des résultats à l'unanimité

4) Vote des subventions aux associations,

Le Maire Expose les demandes des associations.

Le besoin supplémentaire qu'a l'APE de renforcer la surveillance des petits à la périscolaire.

Le conseil délibère, et approuve l'attribution des subventions à l'unanimité :

TIERS	2026
ADMR	100
AMICALE LAIQUE	400
ANACR26	150
APE ECOLE PUBLIQUE	18600
CHABEUIL AIDE ET PARTAGE	600
CLUB LES CHENES	150
COMITE DE JUMELAGE	250
MEMOIRE DE LA DROME	50
TOTAL	20300

4) Paiements anticipés des dépenses d'investissement sur budget 2026.

Le Maire expose la nécessité d'autoriser le maire à engager des dépenses anticipées sur le budget 2026, sur une facture de produit informatique

Il est rappelé l'Article L1612-1 modifié par la LOI n°2012-1510 du 29 décembre 2012 - art. 37 (VD) Dans le cas où le budget d'une collectivité territoriale n'a pas été adopté l'exécutif de la collectivité territoriale est en droit, jusqu'à l'adoption de ce budget, de mandater les dépenses d'investissement, dans la limite du quart des crédits ouverts au budget de l'exercice précédent, non compris les crédits afférents au remboursement de la dette.

Le conseil délibère, et approuve à 7 voix pour et 1 abstention de Bruno Charve.

5) Questions et informations diverses :

a) Urbanisme

- AVIS FAVORABLE DP :

PRO WATT ENERGIE pour Mr DERONNE et Mme LAFOLIE : Installation de panneaux photovoltaïques.

MOMBARD pour Mr THIREAU : Installation de panneaux photovoltaïques en toiture

- AVIS DEFAVORABLE DP (rejet tacite) :

BARRUEL Cyrille et Loriane : création d'un œil de bœuf - modification des ouvertures du garage - mise en place d'un abri.

- AVIS FAVORABLE PC :

BALLAD IMMO : Régularisation de la construction et changement de destination.
Commissions accessibilité et sécurité pour le dossier d'urbanisme de régularisation de la Baraque Originelle : avis favorables.

HOFFNER Dominique : création de surface de plancher en lieu et place d'un grenier en R+1

MORREL TED et PERRET JEANNE : Construction d'une maison d'habitation

- ANNULATION PC :

ETA PEYRARD : création d'un bâtiment métallique de 1588,80 m² couvert de panneaux photovoltaïques.

b) Travaux à la Fagolière

Les travaux sont terminés, quelques finitions seront réalisées d'ici la fin du mois de février.

c) Conseil d'école prévu le mardi 24 février 2026 à 18h, à la Baume-Cornillane.

d) Tableau des assesseurs pour les élections municipales.

e) Courrier reçu de madame Tondu, une réponse lui sera faite.

f) L'ONF propose de supprimer les arbres morts pour la somme de 2440€. Le tarif est jugé élevé.

g) L'ATSEM de l'école d'Ourches a obtenu le concours pour accéder au grade de sa fonction.

Fin de séance : 21h15

Prochain conseil le 02 Mars 2026 à 20h

6) Questions et informations diverses :

h) Urbanisme

- AVIS FAVORABLE DP :

PRO WATT ENERGIE pour Mr DERONNE et Mme LAFOLIE : Installation de panneaux photovoltaïques.

MOMBARD pour Mr THIREAU : Installation de panneaux photovoltaïques en toiture

- AVIS DEFAVORABLE DP (rejet tacite) :

BARRUEL Cyrille et Loriane : création d'un oeil de boeuf - modification des ouvertures du garage - mise en place d'un abri.

- AVIS FAVORABLE PC :

BALLAD IMMO : Régularisation de la construction et changement de destination.
Commissions accessibilité et sécurité pour le dossier d'urbanisme de régularisation de la Baraque Originelle : avis favorables.

HOFFNER Dominique : création de surface de plancher en lieu et place d'un grenier en R+1

MORREL TED et PERRET JEANNE : Construction d'une maison d'habitation

- ANNULATION PC :

ETA PEYRARD : création d'un bâtiment métallique de 1588,80 m² couvert de panneaux photovoltaïques.

i) Travaux à la Fagolière

Les travaux sont terminés, quelques finitions seront réalisées d'ici la fin du mois de février.

j) **Conseil d'école** prévu le mardi 24 février 2026 à 18h, à la Baume-Cornillane.

k) **Tableau des assesseurs** pour les élections municipales complété grâce aux volontaires.

l) **Courrier reçu de madame Tondu**, une réponse lui sera faite.

m) **L'ONF** propose de supprimer les arbres morts pour la somme de 2440€. Le tarif est jugé élevé.


n) **L'ATSEM** de l'école d'Ourches a obtenu le concours pour accéder au grade de sa fonction.

Fin de séance : 21h15

Prochain conseil le 02 Mars 2026 à 20h

Le Maire,

Dominique SYLVESTRE



Le secrétaire de séance,

Frédéric LECLERCQ

